

COMMISSION DES ÉTUDES

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 15 novembre, à 13 h 30, à la salle B-105a du campus de Longueuil.**

Sont présents et présentes:

M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication et secrétaire de la CÉ
Mme Lise Bédard, coordonnatrice du programme Techniques d'orthèses visuelles
Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique – Services des programmes Longueuil
Mme Émilie Charbonneau, coordonnatrice du Département d'éducation physique
Mme Valérie Cliche, conseillère en services adaptés – Direction des affaires étudiantes et communautaires
Mme Maryse Demers, coordonnatrice du programme Techniques d'hygiène dentaire
M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études – Service des programmes Longueuil
M. Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes Longueuil
Mme Annie A. Gauthier, professeure au Département techniques en radiodiagnostic
Mme Julie Guyot, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep
Mme Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire – ÉNA
M. Martin Latreille, professeur au Département d'anthropologie
Mme Karine Mercier, directrice adjointe des études – Service des programmes ÉNA
M. Davy Mougenot, professeur au Département de philosophie
M. Michel Nareau, professeur au Département de littérature et français
Mme Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études – Service des programmes Longueuil
Mme Emmanuelle Roy, présidente de la CÉ et directrice des études
Mme Hélène St-Jean, professeure au Département de physique
M. Caleb Vallée, étudiant dans le programme Sciences de la nature : sciences pures et appliquées – Longueuil

Est absente :

Mme Vanessa Blais, coordonnatrice du programme Techniques d'intégration multimédia

Sont invités et invitées :

Mme Pascale Bernier, coordonnatrice – Service de la mobilité et des activités internationales
Mme Luce Bourdon, directrice adjointe – Service de l'organisation scolaire
Mme Catherine Brodeur, directrice adjointe des études – Service des programmes
Mme Maya De Cardenas, conseillère à la vie étudiante – Direction des affaires étudiantes et communautaires
M. Simon C. Gervais, directeur adjoint des études – Service des programmes
Mme Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études – Service des programmes
Mme Sylvie Quintal, analyste – Service de l'organisation scolaire
Mme Joëlle Vachon, directrice adjointe – Direction des affaires étudiantes et communautaires
M. François Veillette, professeur de biologie

La présidente, Mme Emmanuelle Roy, préside l'assemblée. Mme Josée Girard agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 32.

Mme Emmanuelle Roy souhaite la bienvenue à M. Caleb Vallée, étudiant dans le programme Sciences de la nature: sciences pures et appliquées. Un tour de table est demandé afin que tout le monde se présente.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée du 18 octobre 2022	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 octobre 2022	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée du 18 octobre 2022	Information
3. Adoption de la révision ministérielle du programme de DEC de Sciences humaines : Recommandation du comité d'études des programmes (CEP)	Décision
4. Adoption des modifications aux Conditions d'admission et cheminement scolaire 2023-2024 Invitées: Mme Luce Bourdon et Mme Sylvie Quintal	Décision
5. Présentation des bilans 2021-2022 et mandats 2022-2023 des comités de programme et de la Table de concertation de la formation générale Présenté par : Les directions adjointes des études	Présentation
6. Présentation des bilans des projets de réussite, d'adaptation technologique et de recherche 2021-2022 Présenté par : M. Martin Desrochers, M. Vincent Duchesne et Mme Catherine Brodeur	Présentation
7. Présentation de l'avis du comité d'études des programmes (CEP) sur les deux nouveaux cours complémentaires à recommander à la Régie pédagogique	Décision
8. Présentation des activités internationales pour 2022-2023 Présenté par : Mme Pascale Bernier	Présentation
9. Dépôt et présentation du plan d'action du Comité vert Présenté par : Mme Maya De Cardenas, Mme Joëlle Vachon et M. François Veillette	Présentation
10. Informations 10.1. Suivi des travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaire (CREPS)	Information
11. Levée de la séance	Décision

Mme Annie A. Gauthier, appuyée par Mme Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 18 OCTOBRE 2022

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 18 OCTOBRE 2022

PROPOSITION

M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Julie Guyot, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 18 octobre 2022 tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 18 OCTOBRE 2022

Aucun suivi n'est fait.

3. ADOPTION DE LA RÉVISION MINISTÉRIELLE DU PROGRAMME DE DEC DE SCIENCES HUMAINES : RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDES DES PROGRAMMES (CEP)

M. Sébastien Bage présente le résultat de l'analyse du nouveau programme de Sciences humaines réalisée par le Comité d'étude des programmes (CEP) lors de sa réunion du 25 octobre dernier. À la majorité, le CEP a voté pour recommander à la Commission des études d'adopter le nouveau programme de Sciences humaines tel qu'il a été présenté à la réunion du 18 octobre.

PROPOSITION

M. Davy Mougenot, appuyé par Mme Émilie Charbonneau, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du programme d'études en Sciences humaines.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, une autre proposition discutée au CEP est apportée à la CÉ.

Ainsi, considérant que le déplacement du premier cours de philosophie à la seconde session est une première pour un programme préuniversitaire au cégep Édouard-Montpetit (CEM); considérant aussi que des étudiantes et étudiants qui renonceraient aux études collégiales en début de parcours risqueraient alors d'avoir été très peu, voire pas du tout, exposés à la philosophie; considérant enfin qu'il existe peu ou pas de données sur les bénéfices réels de ce report du premier cours de philosophie, ni ici, ni ailleurs dans le réseau;

On souhaite interpeller la CÉ afin qu'elle mène une réflexion sur les effets de ce choix de repousser le premier cours de philosophie après la première session d'un DEC, où il a traditionnellement eu sa place, avant d'y avoir à nouveau recours à l'avenir, lors de la révision d'autres programmes, notamment celui de sciences de la nature.

À la suite des discussions, la proposition suivante est faite à la CÉ :

Au nom du CEP, M. Michel Nareau, appuyé par M. Sébastien Bage, propose que la CÉ mène une réflexion sur les effets du choix de repousser le premier cours de philosophie après la première session d'un DEC, avant d'y avoir à nouveau recours à l'avenir, lors de la révision d'autres programmes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Emmanuelle Roy planifiera un point de discussion à ce sujet lors d'une prochaine CÉ.

4. ADOPTION DES MODIFICATIONS AUX CONDITIONS D'ADMISSION ET CHEMINEMENT SCOLAIRE 2023-2024

Mme Emmanuelle Roy précise qu'à chaque année, le document *Conditions d'admission et cheminement scolaire* est mis à jour en fonction du *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC). Deux documents ont été déposés à la CÉ:

- le document A permet de présenter les principaux changements en comparant la version précédente à celle proposée;
- le document B présente le document complet. Les modifications apportées au document sont mentionnées à la première page.

Mme Luce Bourdon, directrice adjointe, et Mme Sylvie Quintal, analyste au Service de l'organisation scolaire, se joignent à la rencontre pour présenter les modifications proposées aux règlements.

Mme Bourdon explique les changements qui ont été faits au document concernant la gestion des contrats de réussite.

1. L'étudiante ou l'étudiant qui échoue la moitié ou plus de ses cours à une session doit signer un contrat de réussite. Si le contrat est respecté, la condition est levée. Si le contrat n'est pas respecté, l'étudiante ou l'étudiant est expulsé(e) pour une session, et doit signer un nouveau contrat à son retour. L'étudiant ou l'étudiante qui a été sous contrat et l'a respecté, n'est plus surveillé(e) pendant 3 ans.
2. Après deux échecs à un même cours, l'étudiante ou l'étudiant devra signer un contrat de réussite l'engageant à réussir le cours. Comme avant, si le cours est échoué une 3^e fois, l'étudiante ou l'étudiant est expulsé(e) du cégep. Il ou elle pourra être réinscrit(e) au CEM lorsque le cours aura été réussi dans un autre cégep.

Grâce à ces modifications, dès qu'une étudiante ou un étudiant est à risque d'expulsion, elle ou il doit signer un contrat de réussite. Elle ou il doit également signer un contrat de réussite lors de sa réadmission après des échecs multiples. Ainsi, on pourra plus facilement identifier les étudiants à risque et mieux les accompagner. De plus, le suivi pendant 3 ans était anxiogène pour les étudiants, et n'existera plus.

Madame Bourdon explique qu'une procédure d'appel existe pour les étudiantes et étudiants qui sont expulsé(e)s. Elles et ils en sont tous informé(e)s et sont invité(e)s à remplir un sondage pour en bénéficier. Elles et ils peuvent alors fournir des informations sur leur situation et/ou être entendu(e)s par un comité de réadmission.

PROPOSITION

Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Lise Bédard, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du document *Conditions d'admission et cheminement scolaire 2023-2024*, tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION DES BILANS 2021-2022 ET MANDATS 2022-2023 DES COMITÉS DE PROGRAMME ET DE LA TABLE DE CONCERTATION DE LA FORMATION GÉNÉRALE

Les directions adjointes des études sont invitées à présenter les faits saillants des réalisations des différents comités de programmes sous leur responsabilité, ainsi que ceux de la Table de concertation de la formation générale à partir des bilans déposés dans les documents de la séance.

Mme Catherine Brodeur :

- Techniques de comptabilité et de gestion
- Sciences humaines

Pour M. Simon Gervais :

- TGÉ
- Techniques de l'informatique
- Techniques d'intégration multimédia
- Arts, lettres et communication
- Arts visuels

Mme Karine Mercier:

- Techniques de maintenance d'aéronefs
- Technique d'avionique
- Techniques de génie aérospatial

M. Vincent Duchesne :

- Radiodiagnostic
- Soins infirmiers
- Table de concertation de la formation générale

Mme Nathalie Pellerin :

- Techniques d'hygiène dentaire
- Techniques de prothèses dentaires
- Techniques de denturologie
- Techniques d'orthèses visuelles

M. Martin Desrochers :

- Techniques d'éducation à l'enfance
- Sciences de la nature

Mme Emmanuelle Roy souligne le fait qu'il y a beaucoup de révisions locales et ministérielles et tient à saluer le travail colossal qui est réalisé par les professeurs, conseillers pédagogiques et les autres acteurs impliqués dans les différents comités.

6. PRÉSENTATION DES BILANS DES PROJETS DE RÉUSSITE, D'ADAPTATION TECHNOLOGIQUE ET DE RECHERCHE 2021-2022

M. Martin Desrochers, M. Vincent Duchesne et Mme Catherine Brodeur, qui sont les directions adjointes des études responsables de ce dossier, présentent les faits saillants des bilans des projets qui ont été financés et réalisés en 2021-2022 :

Tous les projets d'adaptation technologique, qui visent non seulement les programmes techniques, mais aussi les programmes préuniversitaires, sont étudiés par un comité paritaire. Les projets d'adaptation technologique qui sont liés au cycle de vie d'un programme (évaluation, révision, mise en œuvre, etc.) sont considérés en priorité. Depuis l'an dernier, le comité récupère également l'étude des projets de nature technopédagogique. Ces derniers sont considérés avec une priorité moindre.

Pour les projets liés à la réussite, il y a eu présentation de six projets. Parmi ces projets, ceux en lien avec les centres d'aide et d'études, un projet de Nathalie L'Heureux visant les étudiants de première session en soins infirmiers ainsi que deux projets d'accompagnement pour les étudiants et les étudiantes des programmes de sciences de la nature et de sciences humaines.

Un seul projet de recherche a été financé par la masse, soit celui de M. Jean-Philippe Côté, professeur en technique d'intégration multimédia.

7. PRÉSENTATION DE L'AVIS DU COMITÉ D'ÉTUDES DES PROGRAMMES (CEP) SUR LES DEUX NOUVEAUX COURS COMPLÉMENTAIRES À RECOMMANDER À LA RÉGIE PÉDAGOGIQUE

M. Sébastien Bage rappelle qu'une rencontre supplémentaire du CEP fut nécessaire afin d'en arriver à une décision quant au deuxième cours complémentaire à recommander.

Au terme de ces trois rencontres de travail, le CEP recommande donc que ce soient les cours *Économie du jeu de société et du jeu vidéo* et *Enjeux environnementaux dans le transport aérien* qui soient ajoutés à la liste des cours complémentaires offerts aux étudiants et aux étudiantes du Cégep Édouard-Montpetit.

PROPOSITION

Mme Julie Guyot, appuyée par Mme Maryse Demers, propose de recommander à la Régie pédagogique l'ajout des cours complémentaires *Économie du jeu de société et du jeu vidéo* et *Enjeux environnementaux dans le transport aérien*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Sébastien Bage ajoute que le CEP aimerait que l'intitulé et la description du cours *Économie du jeu de société et du jeu vidéo* soient revus par les enseignants qui ont présenté ce projet de cours, ainsi qu'il en a été question avec eux lors de la rencontre du 27 septembre dernier.

Mme Emmanuelle Roy remercie les membres du CEP pour leur travail. La recommandation des deux cours sera discutée à la Régie pédagogique qui prendra la décision. Un suivi sera par la suite effectué auprès des personnes concernées.

8. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES POUR 2022-2023

Mme Pascale Bernier, coordonnatrice du Service de la mobilité et des activités internationales, est invitée à présenter les activités prévues pour 2022-2023.

Mme Bernier informe les membres que pour les activités de l'année 2022-2023, nous sommes toujours dans la période d'appel de projets. Les projets sont étudiés entre janvier et février et, à partir de mars, c'est la période de recrutement des projets.

Un financement d'environ 50 000 \$ du gouvernement fédéral pour des bourses est disponible pour les étudiants participants à des séjours de mobilité. Ces bourses visent à favoriser l'accessibilité à ces séjours.

Il y a 4 types de projets de mobilité :

1. Participer à une activité déjà organisée ou à un court séjour;
2. Un stage individuel crédité (ex. Au Sénégal pour les étudiantes et étudiants en soins infirmiers, en Suisse pour ceux et celles en administration);
3. Séjour d'études (qui touche 10 projets) en Italie, entre autres;
4. Sessions d'études (12 places réservées pour Gaspé).

Certains projets n'ont pu démarrer faute de participants, mais plusieurs belles initiatives sont en cours.

Parmi celles-ci, notons un projet porté par le département d'avionique qui permet à des étudiants de l'ÉNA de collaborer avec des étudiants d'un Lycée français. Cette même collaboration alimente la réflexion quant à certaines difficultés vécues par des étudiants français dans le cadre des cours de mathématiques.

Mme Emmanuelle Roy remercie le service de la mobilité pour le soutien qui est offert aux professeurs et professeures qui ont des projets.

9. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION DU COMITÉ VERT

Mme Joëlle Vachon, directrice adjointe, ainsi que Maya De Cardenas, conseillère à la vie étudiante, de la Direction des affaires étudiantes et communautaires, et M. François Veillette, professeur de biologie et membre du Comité vert, viennent présenter le plan d'action de développement durable du CEM 2022-2024 aux membres de la Commission des études.

M. François Veillette aborde l'importance de l'écologisation des enseignements et le soutien qu'il offre au corps enseignant.

Mme Maya De Cardenas présente des éléments du plan d'action dont la gestion des matières résiduelles, les négociations avec la Ville de Longueuil, la collecte des déchets organiques du cégep, le transport durable, le nombre de bornes de rechargement.

Au nom de la délégation de professeurs et des professeures, Mme Julie Guyot aimerait déposer une proposition afin de mettre sur pied un Bureau du développement durable, en tant qu'entité qui siègerait sur les différentes instances, de manière à ce que Mme Joëlle Vachon et Mme Maya de Cardenas puissent mieux participer aux processus de prise de décision. Ce bureau pourrait aussi bénéficier d'un budget.

Considérant l'urgence d'agir vigoureusement pour s'adapter à la crise climatique, et d'une manière qui ferait du CEM une institution publique exemplaire et inspirante pour la communauté régionale;

Considérant l'ampleur de la tâche, dont témoigne déjà à lui seul le Plan d'action 2022-2024 de développement durable du Cégep Édouard-Montpetit, développé par le Comité Vert du Cégep;

Considérant qu'un simple comité occupe sans doute une place trop marginale dans la structure du Cégep pour pouvoir agir avec l'efficacité et l'ascendant requis;

La CÉ demande la création dans les meilleurs délais d'un Bureau du développement durable, pourvu du personnel professionnel et technique nécessaire à l'accomplissement de sa mission et à l'atteinte de ses cibles, et doté de ressources suffisantes à la réalisation du Plan d'action 2022-2024 de l'actuel Comité Vert.

Mme Julie Guyot, appuyée par M. Sébastien Bage, propose la création d'un Bureau du développement durable au CEM.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Emmanuelle Roy fera le suivi de cette proposition auprès du Directeur général, M. Sylvain Lambert.

10. INFORMATIONS

10.1 SUIVI DES TRAVAUX DU COMITÉ POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (CREPS)

M. Martin Desrochers fait un suivi des travaux du comité. Il explique que depuis la dernière réunion de la CÉ, aucune rencontre n'a eu lieu, mais que la prochaine rencontre est prévue le 8 décembre.

Mme Emmanuelle Roy souligne qu'il s'agit de la dernière rencontre de la session. Elle tient à remercier tous les membres de la CÉ pour le travail engagé et elle leur souhaite de Joyeuses Fêtes, ainsi qu'un bon repos mérité. Elle ajoute que la prochaine réunion aura lieu en février 2023.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h55.



Sébastien Bage
Secrétaire de la Commission des études



Josée Girard
Secrétaire d'assemblée
en l'absence de Sylvie Whalen